

CONCOURS « ARRÊTONS LA PÊCHE INN » 2015

Le 2^e concours « Arrêtons la pêche INN » récompensera les innovations en matière de suivi, de contrôle et de surveillance qui seront applicables aussi bien aux petites qu'aux grandes pêches et qui seront créatives, efficaces et tangibles. Elles pourront reposer sur de la haute ou de la basse technologie, ou encore sur des connaissances locales ou traditionnelles.

Les gagnants des première, deuxième et troisième places seront sélectionnés par un jury international composé de grands spécialistes en suivi, contrôle et surveillance. Les propositions venant de pays en développement sont particulièrement encouragées. Les gagnants assisteront au 5^e atelier mondial de formation au contrôle de la pêche (Global Fisheries Enforcement Training Workshop ou GFETW) qui se tiendra à Auckland en Nouvelle-Zélande du 7 au 11 mars 2016, où ils recevront leurs prix et donneront des présentations.

Allez sur www.imcsnet.org/2ndstopiuufishingaward/ ou www.gfetw.org/2nd-stop-iuu-fishing-award-contest/ pour accéder au formulaire de soumission des propositions et à davantage d'informations.



À propos du concours

Les pertes causées par la pêche illégale sont estimées entre 10 à 23,5 milliards de dollars américains par an, sans compter les effets négatifs indirects et non quantifiés sur les ressources maritimes, les pêcheries et la sécurité alimentaire.

La pêche INN est un régime de pêche non durable qui, à court terme, entraîne des captures de poissons réduites, une diminution des réserves alimentaires et une baisse des revenus des pêcheurs légitimes. Sur le long terme, elle pourrait entraîner la diminution de réserves de poissons locales, voire mondiales dans certains cas, au point de rendre ces pêcheries non viables commercialement ou même de quasiment les épuiser.

Le suivi, le contrôle et la surveillance représentent une discipline dans laquelle l'innovation et l'ingéniosité sont très appréciées. Il faut se montrer plus malin que les acteurs de la pêche clandestine. En cela, la découverte de moyens efficaces et créatifs pour les affronter est essentielle.

Lors du premier concours « Arrêtons la pêche INN », des propositions très variées avaient été reçues de tous les coins du monde, présentées par des organisations intergouvernementales, des ORGP, des informaticiens, des entrepreneurs ou des étudiants.

Parmi les propositions soumises, citons l'analyse de données sur le commerce des pêches intégrée au suivi, au contrôle et à la surveillance, l'analyse ADN pour la traçabilité, la cogestion dans une pêcherie de petite taille, des étiquettes numériques pour les poissons, un réseau SMS pour arrêter la pêche à la dynamite, l'exploration de données pour déceler des tendances, des permis de pêche électroniques et un logiciel identifiant les points d'étranglement pour les navires INN dans l'océan et dans les ports.

Nous encourageons les propositions des personnes/entités suivantes :

- Personnes physiques
- Autorités gouvernementales
- ORGP/ARGP
- Organismes internationaux
- Organisations régionales ou sous-régionales
- Associations de pêcheurs
- Coopératives
- Organisations communautaires
- ONG
- Entreprises du secteur privé
- Organismes universitaires ou de recherche
- Étudiants

Les propositions seront jugées sur les critères suivants :

Efficacité : impact réel en termes de réduction de la pêche INN.

Innovation : solution créative pour combattre les activités INN.

Faisabilité et coût : solution pratique, pouvant être copiée par certaines communautés ou adaptée à d'autres.

Potentiel : solution pouvant servir de base à la mise en œuvre de projets pilotes.

Caractère éducatif : partage de pratiques nouvelles ou peu connues en matière de suivi, de contrôle et de surveillance qui permettent de renforcer la lutte contre la pêche INN au niveau mondial.



Système communautaire de transmission de rapports INN du Timor oriental

Le traceur SPOT© est un localisateur GPS personnel disponible dans le commerce. Ce type de dispositifs portatifs est généralement prisé des amateurs d'activités de plein air, comme les randonneurs. La position est transmise automatiquement par satellite toutes les 15 minutes, c'est-à-dire presque en temps réel, et elle peut être visualisée en ligne.



Le traceur SPOT© est l'élément central du Système communautaire de transmission de rapports INN du Timor oriental. La fonction de l'un des deux boutons a été modifiée : elle sert à signaler des activités de pêche illégales. Le second bouton peut être utilisé en cas d'urgence : il émet un signal de détresse. Le traceur permet d'identifier la position exacte du navire. Le centre international de surveillance envoie ensuite des messages SMS sur le téléphone portable des chefs des services de police et d'inspection. Le programme est innovant par sa simplicité et parce qu'il favorise les relations de travail entre les pêcheurs artisanaux et le gouvernement, qui leur a prêté les traceurs SPOT©. La sécurité des pêcheurs en mer se trouve améliorée et, en échange, ceux-ci utilisent les dispositifs pour signaler en temps réel

toute activité de pêche illégale qu'ils pourraient constater dans leur secteur.

Ce système a valu au Timor oriental de décrocher la première place au concours « Arrêtons la pêche INN » sur plus d'une vingtaine de propositions. Lors du 4^e atelier GFETW organisé par le Réseau en février 2014, une session a été spécialement consacrée aux gagnants. Elle était animée par la présidente du jury, Michele Kuruc, du Fonds mondial pour la nature.

En présentant le prix à Pedro Rodrigues du ministère de la Pêche, Mme Kuruc a déclaré que « ce projet réussi, présenté par le Timor oriental, montre qu'il existe des solutions peu coûteuses capables à la fois de servir les intérêts à long terme des pêcheurs grâce à la lutte contre les activités INN (qui minent l'utilisation durable des ressources marines vivantes) et d'améliorer la sécurité en mer dans un environnement qui peut parfois s'avérer extrêmement dangereux ».

Le deuxième prix a été décerné conjointement à l'Environmental Justice Foundation et à la Commission maritime conjointe du Sierra Leone. La troisième place a été attribuée à Stop Illegal Fishing.



De gauche à droite : Michele Kuruc, Per Erik Bergh et Geoffrey Nanyaro de Stop Illegal Fishing, Pedro Rodrigues, Mariah Boyle de Fishwise et Cephias Ralph, président d'IMCS Network.

Les propositions peuvent être soumises en anglais sous la forme d'un document écrit ou d'une courte vidéo documentaire. Elles doivent être envoyées avant le **30 septembre 2015** à l'adresse mcs.network@imcsnet.org ou par courrier à Stop IUU Fishing Award, 2300 Wisconsin Avenue, NW, 300B, Washington DC 20007, États-Unis. Adressez vos questions à mcs.network@imcsnet.org.

Remarque sur la confidentialité : il est évident que la divulgation des détails de certaines initiatives de suivi, de contrôle et de surveillance retenues pourrait en diminuer l'efficacité. Par conséquent, toutes les propositions seront traitées dans la plus grande confidentialité. Un résumé général des propositions apparaîtra sur le site Web du réseau afin d'inspirer d'autres participants et d'expliquer la façon dont ces innovations sont employées. Des consultations avec les participants sur les détails publiés auront lieu, le cas échéant.



L'objectif de l'ISSF est d'améliorer la durabilité des réserves mondiales de thons par le développement et la mise en œuvre de pratiques scientifiques, d'engagements et de mesures de gestion internationale. Ainsi, les pêches thonières sont en mesure de satisfaire sans condition aux critères de la première norme de certification en matière de suivi, de contrôle et de surveillance. En outre, l'ISSF aspire à devenir la référence dans l'industrie pour les propriétaires de navires, les négociants, les entreprises de traitement et de commercialisation.



L'International MCS Network cherche à améliorer l'efficacité des activités de suivi, de contrôle et de surveillance de la pêche grâce à la coopération, la coordination, la collecte et l'échange d'informations entre les autorités nationales et les institutions responsables de telles activités.